

Série “monuments historiques” : il faut gagner la bataille pour la statue de Napoléon

écrit par Claude t.a.l | 24 septembre 2020



Il faut gagner la bataille pour Napoléon !

Je parle ici, bien sûr, de la statue de Napoléon que le maire de Rouen veut coller au rebut sous divers prétextes, tous plus fallacieux les uns que les autres.

RR avait lancé cette bataille dès le mois de juin, avant même l'élection du maire actuel.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/06/22/yvon-robert-maire-ps-de-rouen-deboullonne-la-statue-de-napoleon-defendons-nos-statues-defendons-nos-noms-de-rues/>

Et nous en avons remis une couche récemment :

<https://resistancerepublicaine.com/2020/09/15/yvon-robert-maire-felon-de-rouen-deboullonne-napoleon-pour-le-remplacer-par-la-porteuse-de-valise-halimi/>

Très bonne nouvelle : voilà que nous sommes maintenant rejoints par La Tribune de l'Art.

Rouen : la sculpture équestre de Napoléon doit revenir à son emplacement historique

Début juillet dernier, la statue de Napoléon à cheval, qui se trouve à Rouen devant l'hôtel de ville, était enlevée de son socle. Aussitôt, certains s'indignaient d'un déboulonnage faisant écho aux destructions de sculptures qui se déroulaient un peu partout dans le monde, y compris en France. Mais la mairie de Rouen démentait aussitôt : il s'agissait de restaurer l'œuvre qui devait revenir à son emplacement initial.

Changement de ton récemment puisque le nouveau maire de la ville, Nicolas Mayer-Rossignol annonçait souhaiter déplacer l'œuvre et installer à sa place une statue de femme, suggérant même le nom de Gisèle Halimi, récemment disparue.

Certes, il s'agit d'un nouveau maire. Mais celui-ci était le dauphin du maire sortant, et ce revirement ressemble tout de même beaucoup à un reniement d'une parole donnée

Nous avons pu parler avec Nicolas Mayer-Rossignol, qui s'est d'abord défendu de vouloir détruire la statue mais au contraire vouloir la mettre « *mieux en valeur* » à proximité du pont Corneille, construit par Napoléon justement, au bout de l'île Lacroix.

Pour se justifier, le maire explique :

1. que la restauration engage de l'argent public et que certains ne sont pas forcément d'accord avec une telle dépense,
2. que si le fait d'avoir mis la statue de Napoléon à cet endroit là, à l'époque, s'explique par l'Histoire, Napoléon est un empereur et que ce n'est pas le meilleur symbole possible devant un hôtel de ville,
3. qu'il n'a rien contre Napoléon, mais qu'outre le symbole impérial, il s'agit aussi d'une présence masculine, alors que les femmes sont – toujours en raison de l'Histoire – insuffisamment représentées dans l'espace public,

4. que l'île Lacroix est un endroit très visible, que la présence de Napoléon à cet endroit a un sens car il avait décidé de désenclaver cette île, et que cela permettrait d'avoir une réflexion intellectuelle sur les liens entre Napoléon et Rouen,

5. qu'il n'est en rien indigéniste mais laïque et républicain,

6. qu'il faut un débat apaisé et non polémique, qu'il y aura un débat public car il ne veut pas que ce soit un fait du prince, et que les Rouennais seront consultés sous une forme qui reste à définir.

Bien entendu, nous sommes en parfait désaccord avec lui.

1. L'argument du coût n'a aucune pertinence : d'une part, une ville doit entretenir son patrimoine, d'autre part en quoi le fait de restaurer cette œuvre impliquerait de la déplacer ? Surtout, il est curieux de parler d'une question de coût quand le déplacement du socle – qu'on ne peut évidemment séparer de sa sculpture – occasionnerait une dépense supplémentaire et inutile, pour ne pas parler de la création d'une nouvelle sculpture...

2. Le deuxième argument, expliquant que Napoléon est un empereur, et donc qu'un empereur ce n'est pas bien devant un hôtel de ville alors que nous sommes en République, nous rappelle tout de même de manière un peu trop prégnante les arguments des décolonialistes qui viennent donner des leçons de morale. Sauf erreur, nous ne sommes pas menacés d'une résurgence de l'Empire, celui-ci fait partie de notre histoire et de l'histoire de la France (et davantage, malgré tout le respect que nous lui devons, que Gisèle Halimi).

3. Sur la question du sexe de Napoléon, on entre pleinement dans les débats délirants actuels. Le maire reconnaît que la prédominance masculine dans l'espace public relève de l'Histoire (c'est déjà ça). Et l'installation des sculptures dans l'espace public, qui a été très forte au XIXe siècle, s'est donc logiquement concentrée sur les figures d'homme. Si l'on veut aujourd'hui rééquilibrer le nombre de femmes

représentées en sculpture, rien n'empêche de le faire, mais pas à la place des sculptures existantes. En plus.



2. Vital Gabriel Dubray, dit Vital-Dubray (1813-1892)

Napoléon Ier, 1865

Bronze

Rouen, place du Général de Gaulle

Photo : CEphoto, Uwe Aranas (CC BY-SA 3.0)

[Voir l'image dans sa page](#)

4. Le maire ne veut pas cacher ni détruire la sculpture de Napoléon. C'est heureux. Mais il faut comprendre que la ville de Rouen, déjà très marquée par la Seconde guerre mondiale, a le droit de conserver son histoire. Et l'installation de la statue de Napoléon en 1865, au moment de sa création, sur

cette place, constitue non seulement une page de l'histoire de la ville, mais aussi un choix urbanistique cohérent, la sculpture s'insérant parfaitement symétriquement dans son décor architectural. Détruire un paysage urbain, c'est aussi du vandalisme, même si les éléments de celui-ci subsistent indépendamment.

5. Même si le maire affirme ne pas être indigéniste, ce que nous lui concédons volontiers, choisir d'enlever une sculpture de Napoléon de son emplacement historique au moment même où les vandales indigénistes et décolonialistes s'attaquent aux sculptures un peu partout en France, allant souvent jusqu'à les détruire dans l'indifférence absolue des pouvoirs publics, constitue un extrêmement mauvais signal, d'autant que la figure de Napoléon fait partie de celles attaquées par ces groupuscules.

6. Si le débat que le maire veut « *apaisé et non polémique* » est tout sauf cela, c'est donc bien la faute de celui-ci qui choisit le pire moment pour engager un tel débat.

Nous rajouterons plusieurs points :

7. Il ne doit pas manquer à Rouen d'emplacement pour installer une sculpture de Gisèle Halimi, œuvre dont nous pouvons d'ailleurs tout craindre sur le plan de la qualité artistique.

8. L'auteur de la statue équestre de Napoléon, Vital-Dubray, est également celui de la statue en marbre de Joséphine de Beauharnais qui a été détruite à Fort-de-France (voir [cet article](#)). Le maire de Rouen aimant la symbolique, quel pire symbole que vouloir, quelques semaines après cette destruction, s'attaquer à une autre œuvre de cet artiste ?

9. Le maire veut que les Rouennais soient consultés, faisant ainsi croire à un processus démocratique. Mais le patrimoine de cette ville n'appartient pas uniquement à ses habitants, et pour paraphraser Victor Hugo, nous pourrions dire que si le patrimoine de Rouen appartient aux Rouennais, sa beauté appartient à tous. Il y a, qui plus est, une véritable démagogie à vouloir déboulonner une sculpture historique sous

prétexte que la majorité serait d'accord avec cette idée.

10. Une fois de plus, nous n'avons pas beaucoup entendu le ministère de la Culture ni la DRAC sur cette affaire. On nous opposera que la sculpture de Napoléon n'est pas protégée au titre des monuments historiques (nous n'avons en tout cas rien trouvé sur la base du ministère). Cela n'excuse rien, car il est évident que cette œuvre devrait être protégée. De plus, elle se trouve dans le périmètre de nombreux monuments eux-mêmes protégés : l'hôtel de ville, inscrit, et l'abbaye Saint-Ouen, classée. On ne peut donc pas y faire n'importe quoi.



3. Vital Gabriel Dubray, dit Vital-Dubray (1813-1892)

Napoléon Ier, 1865

Bronze

Rouen, place du Général de Gaulle

Photo : Didier Rykner

[Voir l'image dans sa page](#)

S'il faut espérer que la population de Rouen s'opposera fortement à cette idée désastreuse d'un remplacement de la sculpture de Napoléon, un fort mauvais signe envoyé aux vandales de tout poil, nous pensons une nouvelle fois que la balle est dans le camp du ministère de la Culture. Si le monument de Napoléon n'est pas protégé, il est plus que temps de l'inscrire ou de le classer, ce qui le mettrait à l'abri des projets municipaux. Au moins deux sculptures monumentales de Vital-Dubray sont classées monument historique : [celle du général Abatucci](#) à Ajaccio, et [celle du cardinal Fesch](#), l'oncle de Napoléon, également à Ajaccio. Celle-ci le mérite tout autant. Rappelons que si Napoléon était Corse, il était avant tout l'Empereur. Après l'Île d'Elbe et Sainte-Hélène, il n'est pas nécessaire de renvoyer Napoléon sur une île.

[Didier Rykner](#)

<https://www.latribunedelart.com/rouen-la-sculpture-equestre-de-napoleon-doit-revenir-a-son-emplacement-historique>